

Restauration collective et alimentation durant la vie étudiante

31 janvier 2025

Dans un rapport publié en janvier 2025, le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge fait un état des lieux de l'offre de restauration universitaire. Il rappelle l'hétérogénéité de la « condition étudiante » : inégalités de ressources, de conditions de logement, etc. Mis en place pendant la crise du covid-19, le repas à 1 € pour les bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux a été étendu aux étudiants reconnus en situation de précarité. La fréquentation des restaurants gérés par les Crous en a été relancée (figure).

Évolution du nombre de repas servis à tarif social depuis la crise sanitaire

Année universitaire	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Évolution 2021-2023 (en %)
Nombre de repas à 1 €	14 692 070	17 656 980	19 359 110	9,6
boursiers	7 845 965	17 148 117	17 883 041	4,9
non-boursiers (2021)	6 846 105	-	-	-
non-boursiers précaires	-	508 863	1 476 069	190,1
Nombre de repas à 3,30 €	4 039 408	15 129 294	17 346 358	14,7
Total des repas à tarif social (repas à 1 € et à 3,30 €)	18 731 478	32 786 274	36 705 468	12,0

Note : nombre de repas servis dans les structures de restauration en régie directe des Crous (hors structures de restauration agréées et Outre-mer).

Source : Cnous, 2023

Selon l'Observatoire de la vie étudiante, 63,5 % des étudiants déclarent fréquenter la restauration des Crous (+ 20,5 points par rapport à 2016). Mais le nombre de repas par an reste modeste : 17 en moyenne, et 38 pour les boursiers et non-boursiers précaires sur les 10 mois de l'année universitaire. Le manque d'accessibilité, les temps d'attente et les horaires, notamment les fermetures le soir ou le week-end, posent problème. Certains étudiants sautent des repas ou recourent à l'aide alimentaire. Le rapport formule plusieurs propositions pour réorganiser l'offre de services.

Source : [HCFEA](#)